**ADRIMAP Juin 2023**

***Projet Edito***

**Risk management public et intelligence artificielle**

De récentes actualités concernant le développement de l’intelligence artificielle (IA) ont alimenté le débat sur sa lisibilité et ses limites, surtout son influence potentielle dans l’entreprise (conjuguée avec la robotique), la gestion et d’une façon générale dans la société. Au-delà des craintes de certains sur l’absence de limites et le manque de régulation, ses développements sont à la fois attendus et craints et peuvent modifier l’ordre social et international. Les craintes concernent certains métiers qui en pâtiraient et potentiellement de massives pertes d’emplois. Les bénéfices concerneraient les pays et les firmes qui investissent dans ces domaines de pointe ainsi que les domaines dans lesquels la productivité serait la plus augmentée. La crainte majeure est son influence dans la société et ses possibles dérives post-humanistes avec les projets d’homme augmenté, homme machine, homme bionique, voire homme dématérialisé dans les utopies les plus extrêmes.

Le domaine régalien des Etats sera lui aussi concerné car les développements vont impacter des domaines comme l’éducation, la recherche, la santé, la sécurité avec un accent particulier pour le militaire où les retombées pourraient être les plus significatives et en renforçant dans ces domaines la concurrence internationale entre les grandes puissances. Cela n’annonce pas forcément un monde plus sécurisé mais plus contrôlé et plus conflictuel avec une compétition exacerbée pour les technologies les plus innovantes, car il pourrait s’agir d’une révolution similaire à celle du numérique (selon Bill Gates), voire d’un nouveau cycle de croissance.

Quid de l’Etat dans ce domaine clef ? La France a lancé une stratégie nationale IA il y a 5 ans dans le but d’être pionnier dans ce domaine dans 7 ans (2030). C’est pour une fois un projet à long terme, mais cela reste un laps de temps court pour un projet faisant appel à des technologies de pointe, avec des moyens limités et avec une ambition affichée qui parait démesurée. Les premières phases (jusqu’en 2025) seraient dotées d’environ 5 milliards d’euros avec création d’instituts, attraction de talents, diffusion des technologies vers l’économie, appels à projets pour des Démonstrateurs d’IA de confiance, accompagnement de PME et d’ETI…

Ces actions sont utiles mais pas à la hauteur des enjeux stratégiques pour le pays et le secteur privé est par ailleurs le mieux placé pour allouer des capitaux, des recherches et des talents dans ces domaines technologiques pointus. L’ADRIMAP qui étudie la gestion publique à travers le prisme des risques est d’avis qu’il serait au plus haut point utile pour l’Etat d’introduire rapidement l’IA dans son administration, d’abord car cela permettrait d’améliorer le service aux particuliers et aux sociétés, ensuite de justifier d’importantes réductions d’effectifs, permettant des investissements plus utiles et productifs.

EN ce qui concerne la gestion des risques majeurs, l’ADRIMAP propose que l’IA soit utilisée de façon rapide et structurée à travers un projet pilote spécifique et dédié de l’analyse et de la gestion de ces risques, ce qui permettrait d’accélérer la recherche et de rationnaliser la politique de l’Etat en la matière. La spécificité d’une fonction de risk management pays jointe à une structure dédiée et avec l’aide de technologies de pointe irait dans le sens de la transparence et du développement de la protection des individus, des entreprises et des biens ainsi que de la prévention.

*François Vilnet,*

*Président ADRIMAP*